

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
PARQUET DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
2 allée Jules Guesde -BP 7015 31068 TOULOUSE CEDEX 7

Le Procureur de la République

à

Mme Myriam Ferretti

Cinq Peyres

81140 cahuzac sur Vere

Madame,

Suite à votre courrier du 15 avril 2011, j'ai l'honneur de vous informer qu'en l'état je ne peux le considérer comme une déclaration d'ouverture étant donné que vous ne me communiquez ni le nom, ni l'adresse de l'établissement que vous projetez d'ouvrir.

Voici les pièces que vous devrez joindre à votre dossier lorsque vous aurez avancé dans votre démarche.

- état civil complet du directeur(trice) avec copie de sa carte d'identité.
- récépissé de la déclaration en mairie du lieu où se situe l'établissement

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à TOULOUSE, le 25/05/2011

P/LE PROCUREUR de la RÉPUBLIQUE ADJOINT